

Mortery

Paroisse mentionnée dès 1250 sous le nom de Murtri. À cette époque, y régnait le seigneur Guillaume de Mortery, mort en 1260. Elle a accueilli des lépreux dès le XII^e siècle. Selon le dicton : « À Mortery les meurtris, à Guériton les guéris, à Mourant les mourants. » C'est ainsi que les lépreux, selon leur état, étaient conduits à l'un ou l'autre de ces trois sites.

Une coutume plus réjouissante à Mortery, celle de la chapelle Notre-Dame-de-Grisy, démolie en 1734 et remplacée par une croix, concernait les jeunes filles qui voulaient se marier. Elles se rendaient au pèlerinage à la chapelle ou au calvaire, le lundi de Pentecôte. Elles sautaient à pieds joints par-dessus l'une des sources du Durteint, un cierge allumé dans la main droite en chantant cette comptine :

*« Notre Dame de Grisy
Accordez- moi un mari
Aussi bon que je suis belle
Et vous aurez une chandelle ! »*

En 1900, l'activité économique du village est très réduite, en revanche, il y a de nombreuses fermes importantes : Guériton, Marolles, Bois Bourdin, Limars, Mourant, souvent des anciens sites de maladreries du Moyen Âge.



Vues panoramique du village de Mortery et du paysage rural du parcours.



Edilton Provins Tourisme - Conception et réalisation : CreaClick | - 10/2024 - Informations susceptibles de modifications.



Carte IGN : 2616 O

Départ : Mortery (mairie)

GPS : Lat. Long. : 48.59905 - 3.25941

UTM : 31U 0519124 - 5382916

Accès : Mortery est située à environ 6,3 km au nord-ouest de Provins.

Informations pratiques : possibilité de se garer dans la rue de Marolles, devant la mairie.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Provinois

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net



Randonner

en Provinois et Bassée-Montois

MORTERY Sur les pas des lépreux

Connue depuis l'antiquité, la lèpre s'est répandue en Europe, au Moyen Âge, importée par les croisés.

Les lépreux étaient alors isolés dans des léproseries ou maladreries afin d'éviter la propagation de la maladie.

Au long de ce parcours, vous découvrirez trois de ces anciens sites : Mortery, Mourant et le Guériton

CIRCUIT N°
14
Provinois



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Provinois

Sur les pas des lépreux

1 Quitter la rue de Marolles pour la rue de Provins sur la droite. Sortir du village, suivre le chemin à droite jusqu'à la fourche. Prendre à droite le chemin en surplomb du vallon du Durteint en direction de Mourant.

2 À la ferme, descendre à gauche par le chemin vers le Durteint et le franchir. Monter dans le chemin de droite sur 500 m. Au carrefour tourner à droite, descendre jusqu'à la route.

3 Tourner à droite et, à la bifurcation, à gauche (belle vue en face sur le site de Guériton). Laisser route et chemins à gauche, dépasser la ferme de Bois Bourdin et garder la même direction pour arriver à la ferme de Limars.

4 Virer à droite, à la route succède le chemin qui conduit directement au cimetière de Mortery. Prendre alors la route à gauche jusqu'à la mairie.



Grand corps de ferme à Limars



La Ferme de Bois Bourdin



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".